

COMMUNIQUÉ**Désogestrel et risque de méningiomes : l'avis du CMG**

Le Collège de la Médecine Générale (CMG) souhaite apporter des précisions suite au courrier de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) envoyé en début du mois septembre aux patientes utilisatrices de pilules contraceptives à base de désogestrel (1.6 millions de femmes) ainsi qu'aux professionnels de santé.

Ce courrier a déjà entraîné une forte inquiétude auprès des patientes, qui à juste titre se questionnent sur la balance bénéfice risque de cette contraception ; mais aussi une inquiétude auprès des professionnels prescripteurs et des pharmaciens. Les patientes se trouvent parfois prises en étau entre des avis divergents qui sont parfois inquiétants, source d'anxiété supplémentaire, le risque étant avec l'arrêt de la contraception une grossesse non désirée.

Bien que les données actuelles de la science montrent un léger surrisque de méningiome opéré (1/67 000) associé à l'utilisation de contraceptifs contenant du **désogestrel 75 microgrammes (75 µg)** — commercialisés notamment sous les noms de **Cérazette®**, **Optimizette®**, **Antigone®**, **Elfasette®**, **Desopop®**, ainsi que sous différentes spécialités génériques — **ce risque doit être considéré comme minime.**

À titre d'exemple :

- **Risque de méningiome sous désogestrel 75 µg** : 1/67 000 (0,0015 %) ;
- **Risque de maladie thromboembolique veineuse (MTEV) avant 40 ans** : 1/10 000 (0,01 %) ;
- **Risque de méningiome sous macroprogestatif*** : 1 à 2/1 000 (0,1 à 0,2 %) ;
- **Risque d'accident de la voie publique (AVP), chiffres 2025 **** : 247 000/70 000 000 (0,35 %).

Le CMG rappelle que, comme pour toute prescription ou réévaluation d'un traitement contraceptif, la consultation doit s'appuyer en particulier sur **l'interrogatoire**, à la recherche de contre-indications, absolues ou relatives, et d'éventuels effets indésirables, graves ou non graves.

Concernant les contraceptifs contenant du **désogestrel 75 µg**, une attention particulière doit être portée aux éléments suivants :

- un **antécédent personnel de méningiome** ;
- l'**historique contraceptif et hormonal** de la patiente, notamment la prise antérieure de macroprogestatifs ;
- la **durée d'utilisation du désogestrel**, le risque étant multiplié par 1,7 au-delà de 5 ans d'utilisation et par 2 au-delà de 7 ans ;
- un **âge supérieur à 45 ans**, le surrisque étant observé dès la première année d'utilisation dans cette tranche d'âge ;
- la présence de **symptômes neurologiques pouvant faire suspecter un méningiome** : céphalées récentes ou inhabituelles, vertiges, troubles visuels, troubles de l'équilibre, troubles de la mémoire, faiblesse musculaire ou crise d'épilepsie.

En cas de survenue de symptômes neurologiques évocateurs, **une IRM cérébrale est recommandée.**

Les méningiomes sont des tumeurs le plus souvent bénignes, dont la prise en charge peut parfois être chirurgicale. La présence fréquente de récepteurs à la progestérone au niveau de ces tumeurs contribue à expliquer leur plus grande fréquence chez les femmes ainsi que l'association observée entre certains traitements progestatifs et le développement ou la croissance de méningiomes.

Le CMG rappelle par ailleurs que les **pilules microprogestatives** (« progestative-only pills ») sont les seules pilules contraceptives qui **n'entraînent pas de surrisque de maladie cardio-neurovasculaire et thromboembolique.**

Les contraceptifs contenant du **désogestrel 75 µg**, comme les autres microprogestatifs, peuvent être prescrits à visée contraceptive. Ils peuvent également présenter un intérêt thérapeutique, notamment en cas de **ménométrorragies fonctionnelles et/ou de dysménorrhées.**

Le maintien ou l'arrêt d'une contraception à base de désogestrel doit relever d'**une décision partagée entre la patiente et le professionnel de santé**, dans le cadre d'une consultation dédiée ou d'une consultation de suivi. Les avis « rapides » sollicités par courriel ou par téléphone ne sont pas adaptés à cette situation.

Au regard des données disponibles, la balance bénéfice/risque des contraceptifs contenant du désogestrel 75 µg paraît en faveur du maintien de cette contraception en l'absence d'antécédent personnel de méningiome et de symptômes évocateurs.

Note sur les spécialités : désogestrel est la dénomination commune internationale (DCI). Les noms Cérazette®, Optimizette®, Antigone®, Elfasette® et Desopop® sont cités à titre d'exemples et ne constituent pas une liste exhaustive des spécialités contenant 75 µg de désogestrel.

* <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/lutenyl-luteran>

**<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-linsecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2025-de-la-securite-routiere>

Paris, le 8 octobre 2026
Contact presse : presse@cmg.fr